

Réunion exceptionnelle du CNHSCT de France Télécom Orange sur les risques psycho-sociaux dans l'entreprise

Aujourd'hui s'est tenue une réunion exceptionnelle du CNSHSC (Comité National Santé Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) présidée par Olivier Barberot, DRH du Groupe suite aux drames ayant touché ces derniers mois plusieurs salariés de l'entreprise.

A cette occasion, Didier Lombard, Président-Directeur Général, a mandaté la Direction des Ressources humaines du Groupe pour faire des propositions concrètes et précises pour répondre aux attentes des salariés. Il a été décidé :

- de suspendre jusqu'au 31 octobre prochain toutes les mobilités des personnes concernées par des projets de réorganisation afin de réexaminer les conditions de leur mise en œuvre ;
- d'ouvrir, dès le 18 septembre, une négociation avec les partenaires sociaux afin de décliner dans le Groupe France Télécom l'accord national interprofessionnel sur le stress. Le Groupe a demandé au Dr. Eric Albert, psychiatre, directeur de l'institut Français d'action sur le stress d'être le conseiller scientifique qui accompagnera les négociateurs ;
- de réaliser un état des lieux pour fin novembre avec le soutien d'un cabinet d'expertise indépendant qui sera choisi dans les prochains jours en concertation avec les organisations syndicales ;
- d'accroître, en effectifs et en moyens, les équipes de médecine du travail et les assistant(e)s sociaux (ales) (+ 10% de médecins du travail dans les mois qui viennent) ;
- de renforcer, par une centaine de collaborateurs, les équipes RH de proximité ;
- de généraliser les négociations locales sur l'accompagnement des réorganisations. Celles-ci pourront porter notamment sur la formation, les mesures d'accompagnement des mobilités, l'aménagement des horaires de travail et s'appuyeront sur des accords Groupe tels que l'accord sur le télétravail, signé le 22 juin 2009.

A propos de France Télécom

France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros en 2008 (25,5 milliards d'euros au premier semestre 2009). Au 30 juin 2009, il sert 186 millions de clients dans 32 pays, dont 124,5 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au premier semestre 2009, le Groupe comptait 125,5 millions de clients du mobile et 13,4 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le deuxième fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un éco-système en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

Contacts presse 01 44 44 93 93

Béatrice Mandine, beatrice.mandine@orange-ftgroup.com

Sébastien Audra, sebastien.audra@orange-ftgroup.com

